

# L'économie circulaire plutôt que linéaire

Le gouvernement a dévoilé, hier, sa stratégie pour faire du Luxembourg un pilier de l'économie circulaire.

De notre journaliste  
Tatiana Salvan

**L**e 15 février prochain, le Luxembourg aura atteint le «jour du dépassement». Cela signifie que si l'ensemble de la population mondiale consommait autant de ressources que le Grand-Duché, à cette date, les ressources que la Terre peut renouveler en un an auraient déjà toutes été consommées.

La baisse de 50 à 55% des émissions de CO<sub>2</sub> d'ici 2030 (par rapport aux émissions de 2005) que s'est fixée le gouvernement semble donc bien compromise à moins de dix ans de l'échéance.

Aussi, le ministre de l'Éco-

nomie, Franz Fayot, la ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable, Carole Dieschbourg, et le ministre de l'Énergie, Claude Turmes, ont-ils présenté hier au cours d'une conférence de presse la stratégie nationale «Économie circulaire», qu'ils ont élaborée conjointement avec le ministère des Finances afin de mettre un coup d'accélérateur à la lutte contre le changement climatique. «**L'essor de l'économie circulaire est une condition nécessaire pour la réussite de nos efforts stratégiques nationaux, que ce soit au niveau de la lutte contre la crise climatique, de la protection des ressources ou au niveau des finances durables**», a insisté Carole Dieschbourg.

Loin de se contenter du seul recyclage des déchets, l'économie circulaire invite en effet à repenser complètement l'économie actuelle, dite «linéaire». Le concept de déchet doit être supprimé, comme l'explique le ministre Franz Fayot: «**Tout doit redevenir ma-**

**tière première et la consommation de ressources pour produire de nouveaux produits doit être égale à zéro.**» En résumé: utiliser plutôt que posséder, réemployer, reconditionner et recycler en derniers recours. Un concept qui s'avère d'autant plus important que le Luxembourg est un petit pays disposant de peu de ressources naturelles.

## Les lois et l'argent

Encore faut-il que les entreprises suivent. Claude Turmes a donc présenté les leviers d'action dont dispose le gouvernement pour imposer cette nouvelle vision. Cela passe notamment par «la gestion des connaissances» (formations, campagnes de sensibilisation, recherche...) mais aussi par les lois, règlements et standards ainsi que par les exigences imposées dans le cadre de marchés publics. «**Le mot "démolition" va être supprimé de notre vocabulaire pour être remplacé par "déconstruction"**», a prévenu le ministre.

Autre levier, et non des moindres: l'aspect financier, qui peut passer par des incitations sous forme de subsides ou de taxes et d'im-

## Un «hotspot de l'économie circulaire»

Depuis 2015, la commune de Wiltz porte le titre de «Hotspot communal de l'économie circulaire au Grand-Duché de Luxembourg». Dans ce point névralgique de l'économie circulaire, plusieurs projets pilotes ont été développés tels que «Wunne mat der Wooltz», un projet d'urbanisation des anciennes friches industrielles où sont appliqués les principes de l'économie circulaire: un maximum de matériaux issus des anciennes constructions seront réutilisés pour construire ce nouveau quartier, où les bâtiments seront modulaires et où le partage sera au cœur de l'économie, pour ce qui concerne tant les objets que la mobilité.

pôts. «**La crise du Covid-19 n'a pas été un frein dans l'engagement du gouvernement vis-à-vis de l'économie circulaire, au contraire: l'aide financière accordée prévoit 20% supplémentaires pour les entreprises qui apportent un plus à la circularité. Nous sommes le seul pays en Europe à le proposer**», a mis en avant Franz Fayot.

La finance, l'industrie, le secteur de la construction et de la bioéconomie seront les secteurs prioritaires sur lesquels compte travailler le gouvernement pour développer l'éco-

nomie circulaire. À cet égard, le développement de la fiche de données sur la circularité des produits (ou product circularity datasheet), lancée en 2019, revêt une importance capitale, qui répertorie tous les produits et matériaux des entreprises afin qu'ils puissent être réutilisés. Réutilisation que Claude Turmes escompte étendre à l'ensemble de la Grande Région, comme ce fut le cas lors de la déconstruction du bâtiment Jean-Monnet, au Kirchberg. «**Aucune entreprise au Luxembourg n'avait l'utilité de tout cet aluminium récupéré, par contre une entreprise de Thionville a pu le réutiliser**», rappelle le ministre.

Cette stratégie de l'économie circulaire doit contribuer à faire du pays un modèle dans le domaine bien au-delà de ses frontières, a laissé savoir le gouvernement. «**L'objectif de la stratégie et de ses actions envisagées est double: d'une part, accélérer le déploiement de l'économie circulaire au niveau national et régional, et, d'autre part, positionner le Luxembourg comme un centre de compétences et un leader international en la matière. Le Luxembourg doit devenir une plaque tournante pour les données de l'économie circulaire et la place financière a un rôle à jouer**», a déclaré Franz Fayot. Un site internet, véritable portail de l'économie circulaire du pays mettant en avant les différentes actions menées en ce sens, devrait d'ailleurs voir le jour d'ici l'été 2021.



Photo: Julien Garroy

«Le mot "démolition" va être supprimé de notre vocabulaire pour être remplacé par "déconstruction"», a prévenu le ministre de l'Énergie, Claude Turmes.